

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

M.R.C. DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de **Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**, tenue à la salle du conseil, située au local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, le lundi 9 décembre 2019 à 20 h 23, sous la présidence de **Madame Lina Labbé, mairesse**.

Sont présents :

- Maude Nadeau, conseillère siège numéro 1 ;
- Lauréanne Dion, conseillère siège numéro 2 ;
- Patrick Morin, conseiller siège numéro 3
- Gaston Beaucage, conseiller siège numéro 4 ;
- Murielle Lemelin, conseillère siège numéro 6.

Est absent :

- Dominique Labbé, conseiller siège numéro 5.

Secrétaire d'assemblée : Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 4 novembre 2019 ;
4. Suivi des procès-verbaux ;
5. Correspondance ;
6. Adoption des dépenses ;
7. Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;
8. Résolution - Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2020 ;
9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 020-158 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2020 ;
10. Présentation, dépôt et avis de motion et dépôt projet de règlement numéro 020-159 sur le traitement des élus ;
11. Résolution – Honoraires juridique demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire ;
12. Résolution – Formation ADMQ ;
13. Résolution – Mandat de préparation d'une épreuve pour présentation pour le projet d'un drapeau municipal ;
14. Varia ;

- a) M.R.C. ;
 - b) Rapports des activités des élus ;
15. Période de questions ;
16. Clôture de la séance.

Item 1 Ouverture de la séance

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

019-096

Item 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Patrick Morin avec l'appui de Gaston Beaucage.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

019-097

Item 3 Adoption des procès-verbaux du 4 novembre 2019

Les procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire sur le PII 2020-2021-2022 du 4 novembre 2019 sont est adoptés sur proposition de Maude Nadeau avec l'appui de Murielle Lemelin.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Item 4 Suivi des procès-verbaux

Item 5 Correspondance et dépôt de document

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier informe les membres du Conseil de la démission de Monsieur Alain Fortier qui occupait le poste d'employé municipal depuis juin 2009. Une offre d'emploi sera publiée pour le poste d'employé municipal dans les prochains jours.

019-098

Item 6 Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes

Attendu que le directeur général/secrétaire-trésorier a informé les membres du Conseil municipal sur l'état des dépenses effectuées et sur la liste des comptes à payer ;

Attendu que ces informations couvrent la période depuis la séance du 4 novembre 2019 jusqu'à la séance prévue en janvier 2020 ;

Attendu que la gestion des finances municipales est soumise aux règles établies par le règlement numéro 07-059 ;

En conséquence,

Sur proposition de Gaston Beaucage avec l'appui de Patrick Morin

Il est résolu

Que les dépenses effectuées pour la somme de 64 282,08 \$ soient acceptées ;

Que le paiement des comptes pour la somme de 83 970,88 \$ soit autorisé ;

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 7 Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier dépose le registre des déclarations des membres du Conseil en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

019-099

Item 8 Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2020

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence,

Sur proposition de Patrick Morin, avec l'appui de Maude Nadeau,

Il est résolu

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020, qui débiteront à **20 h** ;

■ lundi 6 janvier

■ lundi 3 février

■ lundi 6 juillet

■ lundi 3 août

■ lundi 2 mars
■ lundi 6 avril
■ lundi 4 mai
■ lundi 1^{er} juin

■ lundi 14 septembre
■ lundi 5 octobre
■ lundi 2 novembre
■ lundi 14 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 020-158 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2020

Lauréanne Dion, conseillère au siège numéro 2, dépose le projet de règlement et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement numéro 020-158 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2019.

Item 10 Présentation, dépôt et avis de motion et dépôt projet de règlement numéro 020-159 sur le traitement des élus

Lauréanne Dion, conseillère au siège numéro 2, présente le projet de règlement, le dépose et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement numéro 020-159 sur le traitement des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

019-100

Item 11 Résolution - Honoraires juridique demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire

Attendu le montant exceptionnel des honoraires juridiques engendrés par le dossier de demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire sous le numéro 200-17-029928-199 ;

En conséquence,

Sur proposition de Gaston Beaucage, avec l'appui de Patrick Morin

Il est résolu

Que les honoraires juridiques relatifs à ce dossier soient financés à même l'enveloppe locale de la Municipalité du Fonds de développement des territoires (FDI).

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

019-101

Item 12 **Résolution - Formation ADMQ**

Sur proposition de Lauréanne Dion avec l'appui de Gaston Beaucage il est résolu d'autoriser l'inscription de Monsieur Marco Langlois directeur général/secrétaire-trésorier à la formation offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) le 18 mars 2020 au coût de 277 \$ plus taxes et ayant pour sujet « *L'Accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal : trucs et astuces pour mieux s'y retrouver* ».

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

019-102

Item 13 **Résolution - Mandat de préparation d'une épreuve pour présentation pour le projet d'un drapeau municipal**

Attendu que la Municipalité a décidé de travailler sur un projet de drapeau municipal ;

Attendu que pour préparer un projet à soumettre pour consultation aux citoyens un comité a été formé pour ce faire ;

Attendu le résultat des travaux et le projet présenté aux membres du conseil ;

Attendu que pour présenter le projet pour consultation aux citoyens la réalisation d'une épreuve est souhaitable ;

En conséquence,

Sur proposition de Gaston Beaucage avec l'appui de Maude Nadeau

Il est résolu

Que Monsieur Marco Langlois directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à mandater une firme de graphisme pour la réalisation de l'épreuve pour une somme budgétaire maximale de 500 \$ plus taxes.

Résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Item 14 **Varia**

- a) M.R.C. ;
- b) Rapports des activités des élus ;

Item 15 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 42 et se termine à 20 h 55 pour un total de 13 minutes.

Item 16 **Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la clôture de la séance, il est 20 h 55.

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.